

UNION EUROPÉENNE

L'OMC crédite l'importation d'OGM

vendredi 17 février 2006, par [BOUCLET Samuel](#) (Date de rédaction antérieure : 16 février 2006).

Au moment où la droite s'apprête à légaliser la dissémination d'OGM (lire Rouge n° 2144), l'OMC a rendu son jugement concernant une plainte de 2003 des États-Unis, du Canada et de l'Argentine. Celle-ci concernait le refus de l'Union européenne (UE) d'importer des aliments OGM. L'organe de règlement des différends (sorte de tribunal de l'OMC) étant composé d'économistes peu soucieux des risques sanitaires ou environnementaux (cf. l'affaire du bœuf aux hormones), il y avait peu de suspens. Surtout que le nouveau directeur général adjoint de l'OMC est l'ancien conseiller juridique pour les questions européennes de Monsanto. C'est donc sans surprise que l'Europe a été condamnée.

La législation européenne actuelle est assez catastrophique. Elle aboutit à « encadrer » la dissémination d'OGM dans l'environnement et l'étiquetage des produits contenant plus de 1 % d'OGM. Cela légalise donc la pollution environnementale et autorise la vente de produits OGM.

Bien que la décision de l'OMC vise l'Europe, les plus menacés restent les pays les plus pauvres. Car si l'Europe peut se permettre de passer outre ce jugement (quitte à voir certaines de ses exportations taxées), les pays dépendants des États-Unis et du Canada doivent se soumettre. C'est le cas, par exemple, de l'Inde où Monsanto exerce un lobbying intense auprès des paysans (avec publicité mensongère). Résultat, augmentation de 160 % de la surface d'OGM cultivée en 2005. Quant au Brésil de Lula, les OGM y ont connu un essor de 88 % en 2005. L'inconnue, pour 2006, est de savoir si la Chine résistera à la pression des firmes qui veulent y implanter du riz génétiquement modifié.

Partout dans le monde, il existe des mouvements de résistance aux OGM. En Europe, cette forte résistance locale se traduit par l'existence de nombreuses régions « sans OGM ». Comment unifier et faire déboucher ces résistances locales ? C'est tout le sens des mobilisations des mois à venir et de la Journée mondiale d'opposition collective aux OGM du 8 avril.

P.-S.

* Paru dans « Rouge » n° 2146 du 16 février 2006.